

- Créer un portail Internet et utilisation du support Internet : bornes interactives dans lieux stratégiques de grand passage (gares, aéroport...) et sur les sites permettant circulation entre les sites.
- Développer la promotion TV : reportages, spots...
- Développer des aires de repos, soutenir les Points d'Information Touristique existants ou à créer : concentration de toute l'information disponible.
- Organiser la promotion sur les lieux où sont utilisés les matériaux locaux identitaires.
- Identifier les programmes existants (Opération Grand Site) et lieux de grand passage (gare, aéroport) pour développer la promotion. Harmoniser les documents de communication et promotion touristique (charte graphique commune, carte touristique).
- Identifier un lieu "charnière" rassemblant toute la documentation touristique.
- Diversifier et augmenter la capacité d'accueil et la qualité des hébergements : en recherchant l'équilibre hébergement touristique/ habitat local : respect de l'architecture, de l'environnement.
- Développer en priorité les hébergements collectifs, pour l'accueil de jeunes.
- Privilégier la création de petites structures en réhabilitant du bâti existant.
- Créer et développer les hébergements à la journée : refuge, gîtes d'étape...
- Réfléchir à l'implantation d'aires d'accueil, camping car.
- Soutenir la création de quelques unités " haut de gamme " pour une clientèle à fort pouvoir économique.
- Soutenir les investissements pour maintenir les structures existantes et favoriser leur transmission.
- Rechercher des porteurs de projets et afficher un soutien aux initiatives par les collectivités.
- Favoriser tout projet s'appuyant sur "l'authenticité" du pays et développer des produits touristiques hors saison estivale.
- Créer un ou des produits touristiques pour une synergie ville/campagne.
- Rechercher le partenariat avec les organisateurs de circuits touristiques.
- Formation des professionnels : langues étrangères en particulier, patrimoine, histoire.
- Soutenir les prestataires et les sites ouverts à l'année.
- Travailler en réseau : échanges et

circulation des informations entre prestataires, élargissement des périodes d'ouverture.

■ Mener des actions de sensibilisation auprès des prestataires publics ou privés pour améliorer les structures existantes et les rendre accessibles aux personnes handicapées.

Inciter les professionnels à participer aux formations pour l'accueil de ces publics mises en place par la CCI.

■ Soutenir la création d'activités et produits touristiques à destination d'un public handicapé.

■ Adapter les sentiers pédestres pour permettre la fréquentation de personnes non voyantes.

■ Adapter la documentation aux personnes non voyantes et aux personnes mal entendant (opérateur CDT). Mise en place d'accompagnants.

■ Travailler au sein du schéma départemental du tourisme avec les

acteurs : communautés de communes, syndicats de cru, associations de professionnels.

■ Concertation pour l'élaboration d'une carte touristique adaptée au pays.

■ Instaurer au sein du pays le maillage des structures OT et SI.

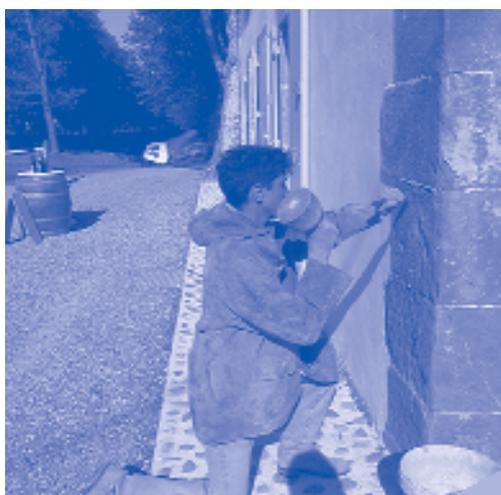
■ Fédérer les énergies pour affirmer la vocation touristique du Pays Carcassonnais.

■ Observatoire des différentes clientèles : connaître les clientèles et l'évolution de leurs demandes.

■ Réseau de professionnels : qualification, formation, adaptation au marché.

■ Encourager et soutenir les prestataires engagés dans des démarches qualité.

■ Développer l'organisation de circuits touristiques à thèmes.



Constats / Problématiques

Le territoire est doté d'une architecture aux caractéristiques intéressantes, élément identitaire parfois négligé.

Le bâti dans les villages est très ancien, dégradé, menacé.

Les ressources et richesses locales sont souvent mal valorisées.

Certains matériaux nobles nécessaires pour une restauration respectueuse bien que disponibles sur le Pays ne sont plus exploités, difficiles à trouver, d'un coût très élevé...

Cependant, il existe une prise de conscience chez un certain nombre de professionnels engagés dans des démarches Qualité, en particulier HQE.

L'économie du territoire est diversifiée mais très dépendante de facteurs extérieurs, qu'il s'agisse de l'agriculture liée aux politiques de primes, ou le tourisme.

L'économie touristique est un secteur important de l'économie locale et dispose d'un fort potentiel de développement. Elle est cependant de plus en plus soumise aux "tour operators".

De plus, elle fonctionne aujourd'hui essentiellement avec des emplois très fortement saisonniers (haute saison : 2 mois seulement).

Les entreprises, tous secteurs confondus sont de petite taille. Près de la moitié d'entre elles dans les secteurs du commerce et de l'artisanat, n'ont aucun salarié. 90% des entreprises comptent moins de 10 salariés.

Cependant, une grande partie des offres

d'emploi proviennent de ces dernières (60% des offres début 2003).

Le secteur industriel est peu présent, cependant son développement, même autour de petites unités reste indispensable pour entraîner un développement plus global et un effet positif sur les secteurs induits.

Le commerce et les services représentent plus de 70% des entreprises et des emplois.

L'artisanat est un secteur économique très dynamique avec une augmentation du nombre d'entreprises et d'emplois en particulier dans le secteur du bâtiment.

Le territoire risque de "perdre" de nombreuses activités dans les prochaines années car plus de 25% des chefs d'entreprise, tous secteurs confondus, ont plus de 55 ans.

Le site industriel de Salsigne a marqué pendant près d'un siècle la vie économique et sociale du Carcassonnais.

La requalification du bassin de Salsigne vise la mise en place d'un schéma d'aménagement et de développement.

Sa mise en œuvre doit favoriser la structuration de la vallée de l'Orbiel et l'articulation entre montagne et Piémont.

Les activités économiques sont essentiellement concentrées sur le territoire de l'agglomération du Carcassonnais.

Les zones d'activités y sont presque saturées et il y a peu de possibilités d'accueil à court terme.

Le faible niveau de formation est à souligner.

Une part importante de la population (presque 23%) ne dispose d'aucun diplôme.

Mais ces chiffres connaissent une amélioration entre deux recensements.

Dans l'ensemble, sur le Pays, le niveau des qualifications est bas : 60% des demandeurs d'emploi ont un niveau CAP ou équivalent ; or les offres d'emploi correspondantes n'atteignent que 30% du total des offres.

Le territoire du Pays Carcassonnais va connaître une forte augmentation de la population dans les 10 à 15 prochaines années.

Il accueille déjà de nombreux étrangers, européens du nord essentiellement, qui ne sont pas tous de simples résidents secondaires.

Axes stratégiques

Développer tous les pôles de compétence dans une économie diversifiée

- Identifier et valoriser les savoirs faire locaux pour favoriser le développement de l'économie locale comme pour retrouver les caractères identitaires.
- Exploiter les ressources et les matériaux nobles du territoire : grès de Carcassonne, brique.
- Développer la production de la valeur ajoutée locale.
- Accompagner le développement du secteur agroalimentaire.
- Travailler à l'allongement de la saison touristique.

- Rechercher l'installation d'entreprises dans le secteur de la sous-traitance industrielle.

- Stopper la désertification rurale et travailler au maintien du tissu existant de services publics et marchands, le conforter voire le développer.

- Développer l'esprit d'entreprendre et dynamiser la création et la reprise d'entreprises.

- Assurer particulièrement la transmission des entreprises viables.

- Inciter localement au développement des entreprises existantes.

- Développer le dynamisme des entreprises et l'esprit d'entreprendre.

- Améliorer l'environnement de l'entreprise : accueil, aides à l'implantation, accès aux financements...

- Mise en œuvre d'un schéma d'aménagement et de développement du bassin de Salsigne.

- Accroître les partenariats entre les différents secteurs économiques.

- Retenir et utiliser la "matière grise locale"

- Accroître les niveaux de formation et soutenir la création de formation Bac +2.

- Identifier les besoins de compétences ; mettre en œuvre des formations répondant aux besoins des entreprises.

- Développer les formations qualifiantes,

et la formation continue.

- Sensibiliser les jeunes aux possibilités locales de métiers.
- Gérer l'arrivée de nouvelles populations.

Objectifs opérationnels

- Actions de sensibilisation d'envergure à l'échelle du Pays sur la connaissance du patrimoine bâti.
- Appui aux organisations professionnelles engagées dans des démarches pour retrouver des savoirs-faire anciens et sensibiliser les professionnels concernés (bâtiment en particulier).
- Inciter à l'installation d'entreprises pour exploiter les ressources locales.
- Relancer des filières comme la filière " pierre ".
- Initier des actions de formation auprès des artisans sur l'utilisation de matériaux disponibles sur le territoire.
- Accompagner les professionnels dans la mise en place de réseaux de distribution pour les produits agroalimentaires de qualité.
- Etudier les possibilités d'exploiter les ressources Bois.
- S'engager dans le secteur des énergies renouvelables, éoliennes. . .
- Etudier les possibilités d'une dynamique de groupement d'employeurs pour réduire la saisonnalité et la précarité.
- Se donner les moyens d'assurer les services publics et privés de proximité.
- Faire adhérer à la Plate-forme d'initiative locale, des entreprises de la zone rurale et y développer les prêts d'honneur.
- Créer une mission intersecteur pour favoriser la transmission et reprise : bourse d'opportunités, conseil et accompagnement financier.
- Dynamiser localement les entreprises existantes pour inciter à la création de nouvelles activités.
- Envisager la création d'un Fonds accompagnant la recapitalisation des entreprises.
- Créer un centre de ressources intersectoriel : mise en commun de compétences d'ingéniérie et de recherches.
- Identifier les besoins des entreprises et les possibilités des centres de formation.
- Envisager la création d'un centre de formation inter/secteur/consulaire afin de mettre en place les formations adaptées et répondre aux offres d'emploi locales.
- Inciter au regroupement de professionnels dans une filière pour augmenter les qualifications et les compétences (métiers du bâtiment).
- Requalification paysagère (gestion des friches, valorisation d'éléments patrimoniaux. . .).
- Requalification urbaine.
- Prise en compte d'aménagements en lien avec les déplacements sur le territoire.

- Reconquête et valorisation économique d'anciens terrains agricoles.

- Appui au développement et à l'implantation de PME.

- Développement de structures d'accueil touristiques.

- Appui au développement d'activités et/ou de savoirs faire en lien avec le passé industriel du site.

- Développer le partenariat Entreprises Education Nationale pour développer dès l'école primaire les interventions de professionnels, artisans. But : découverte des métiers, mais également découverte des richesses de l'environnement, du patrimoine. (Ressources naturelles, matériaux et culture attachée).

- Maîtriser l'accès au foncier et l'inflation de l'immobilier.

Traduire l'arrivée d'extérieurs au Pays en création de "richesses" : activités économiques et emploi (qu'il s'agisse de résidents saisonniers ou permanents).



Préserver et valoriser les ressources du Pays

Des qualités paysagères, climatiques et environnementales indéniables, un patrimoine architectural, historique et culturel riche, une vie culturelle diversifiée et dynamique, une identité à "retrouver", le territoire doit préserver ses espaces sensibles, ses ressources et s'engager clairement dans le "développement durable"...

Constats / Problématiques

Une grande partie de la population n'a pas conscience des atouts patrimoniaux dont dispose ce territoire; un travail sur l'identité devra s'engager...

Carcassonne, par ailleurs pôle d'attraction du Pays, devrait, sur le plan culturel, jouer un rôle de locomotive.

Des infrastructures culturelles manquent, comme un Conservatoire de musique.

Dans le milieu rural, la vie culturelle est diversifiée et animée par des intervenants professionnels et dynamiques.

Le manque de communication et d'échanges entre la ville et le " rural " est considéré comme un frein au développement de la vie culturelle.

Le tissu associatif est dense, dispose d'une forte implication de bénévoles mais il vit difficilement car il fonctionne sur des emplois précaires (emplois jeunes, CES...).

Si de nombreuses structures de collecte des ordures ménagères de proximité existent, il n'y a pas d'homogénéité dans les systèmes de tri sélectif et très peu de valorisation des déchets spécifiques...

Les communes ont toutes réalisé des systèmes d'assainissement collectifs ; reste à régler les problèmes des systèmes d'assainissement individuels.

De même, les dispositifs d'élimination et de valorisation des boues des stations

d'épuration sont insuffisants.

L'agriculture est raisonnée et nécessite peu d'irrigation. Cependant les agriculteurs doivent répondre aux obligations de mise aux normes pour les bâtiments de stockage de produits phytosanitaires et pour le traitement des eaux de rinçage.

La ressource en eau est satisfaisante en quantité et en qualité. Le territoire est organisé en syndicats intercommunaux de gestion de l'eau potable et de gestion des cours d'eau et de leur bassin versant. De plus, un outil de planification de la gestion de la ressource en eau est en cours d'élaboration. Les problèmes de risques naturels : sécheresse, inondations restent préoccupants.

Le dispositif de lutte contre les incendies DFCI ; coupures vertes, comités communaux... est efficace.

La Faune et la Flore constituent une richesse patrimoniale certaine.

De nombreux espaces naturels sont classés "sensibles". Ils restent cependant fragiles face aux exigences de l'urbanisation, qui menace également les paysages. Cette fragilité est aussi une conséquence de la déprise agricole, "enrichement" et fermeture des milieux...

Les communes disposent de moyens techniques, financiers insuffisants pour répondre aux multiples obligations légales en matière d'environnement.

Axes stratégiques

- Connaître et se réappropriier les caractéristiques identitaires du pays : milieux naturels, paysages, patrimoine architectural, bâti vernaculaire, traditionnel et également éléments de la culture locale, occitane, art de vivre...
- Renforcer le sentiment d'appartenance au Pays et valoriser toutes les ressources du territoire concourant au "bien vivre".
- Elaborer et favoriser une véritable politique culturelle partagée milieu rural/milieu urbain, basée sur l'identité commune, respectueuse de l'offre pré-existante, ouverte sur l'extérieur.
- Construire un pays ouvert aux évolutions extérieures, prenant en compte l'élargissement de l'espace européen : culture, tourisme...
- Faciliter l'accès à l'information et aux Nouvelles Technologies d'Information et de Communication.
- Renforcer les moyens de collecte sélective des déchets et rechercher, encourager la création des activités de valorisation.
- Limiter les risques de pollutions liées à l'agriculture.
- Préserver la qualité de la ressource en eau et suivre l'évolution des consommations/ disponibilité de la ressource.
- Informer, sensibiliser, s'impliquer dans la durée pour mieux gérer les richesses environnementales "cellule de veille"...
- Prendre en compte et préserver la

qualité et la diversité des paysages dans les projets d'aménagements.

- Participer à la réflexion préalable et à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, définir les axes du SCOT à l'échelle du pays.
- Permettre au sein du Conseil de développement une concertation, veiller à la coordination des actions...
- Protéger, réhabiliter, valoriser le patrimoine et bâti de caractère. Retrouver et valoriser les matériaux et le savoir-faire ancien.

Objectifs opérationnels

- Organiser dans la durée un programme d'actions de sensibilisation à l'échelle du Pays : manifestations, journées du patrimoine, salon... en impliquant les professionnels.
- Multiplier les interventions sur le patrimoine auprès de tous les publics, en particulier jeune. Favoriser la connaissance des éléments qui constituent le cadre de vie, l'environnement, son évolution dans l'histoire... apprendre à le respecter, à l'entretenir.
- Elaborer des documents de présentation de l'architecture traditionnelle des villages à destination des professionnels et des propriétaires.
- Engager une réflexion sur l'identité culturelle du Pays associant tous les acteurs de la vie culturelle.
- Mettre en réseau les professionnels afin de développer des pôles de compétences.

- Favoriser la professionnalisation des opérateurs culturels.
- Mutualiser les moyens humains, techniques et financiers.
- Recenser les infrastructures existantes : type de bâtiment, capacité, état. . .
- Hiérarchiser les équipements et les spécialiser en maintenant l'existant si ils sont adaptés (salle polyvalente / commune).
- Rationaliser l'utilisation des différents espaces.
- Adapter ou créer des infrastructures culturelles répondant à l'évolution des besoins : espace spécialisé à l'échelle des communautés de communes, théâtre à l'échelle du Pays.
- Créer une Bourse de matériels et inciter aux achats communs d'équipements.
- Programmer les saisons culturelles à l'échelle du pays.
- Favoriser la création.
- Ouvrir des lieux type "espaces publics numériques" pour sensibiliser le grand public à l'utilisation d'Internet : gratuité de l'accès tout en bénéficiant des compétences d'animateurs.
- Communiquer, sensibiliser pour une meilleure participation au traitement des déchets : campagne au travers du journal du Pays relayée dans les publications existant sur les micro-territoires : bulletins des communes ou communautés, gazette locale. . . site Internet du pays.
- Développer des unités de compostage de qualité pour valoriser au mieux les déchets verts et déchets organiques.
- Inciter à la création de filière de valorisation, de recyclage de déchets spécifiques (étude des gisements, des débouchés. . .).
- Etendre la collecte de déchets spécifiques (huiles, déchets verts, déchets plastiques agricoles. . .) et la mobilisation des acteurs, faciliter l'implantation de structures appropriées.
- Mettre en place des équipements collectifs : création de stations de rinçage du matériel agricole et stations d'épuration pour permettre aux exploitants agricoles de faire face à leurs obligations.
- Diffuser largement les résultats de l'étude qualitative et quantitative de la ressource en eau.
- Etudier la possibilité de réhabiliter d'anciennes sources, ou d'anciens réseaux pour une utilisation autre que la consommation humaine.
- Mettre en place une politique opérationnelle de gestion et préservation de la ressource en eau.
- Etudier les divers schémas d'assainissement.
- Engager l'observation / suivi des prix de revient.
- Disposer d'un animateur Eau chargé de coordonner les opérations des divers maîtres d'ouvrage.
- Sensibiliser à la nécessité d'économiser la ressource et rechercher de nouvelles

solutions.

- A terme, créer un fonds financier pour soutenir les investissements en matière de protection de la ressource en eau et des milieux naturels. . .
- Réaliser un diagnostic global des ressources naturelles et paysagères, et créer une instance au sein du pays, véritable "Cellule de veille".
- Sensibiliser en milieu scolaire aux questions de l'environnement, de la préservation des ressources et des richesses naturelles.
- Réhabiliter et protéger d'anciens chemins pour une utilisation promenade permettant la découverte/re-découverte et une appropriation du territoire par les habitants.
- Appuyer le travail des naturalistes bénévoles dans l'étude des milieux naturels locaux et mettre en place un observatoire des milieux.
- Connaître et interpréter les différentes réglementations, suivre leur évolution.
- Veiller à l'application des décisions prises pour sauvegarder les richesses naturelles, paysagères.
- Homogénéiser la signalétique et lutter contre la prolifération sauvage des panneaux publicitaires.
- Disposer des informations concernant les dégradations éventuelles et leur degré de gravité et les diffuser largement (tous supports).
- Créer une Maison de l'Environnement.
- Organiser la réflexion autour des outils de la loi SRU.
- Préparer le SCOT.
- Créer une structure de gestion commune Scot / Pays.
- Accompagner techniquement les communes dans la mise en place ou la révision des documents d'urbanisme.
- Mutualiser des moyens financiers pour travailler des PLU intercommunaux et permettre aux très petites communes de disposer des compétences.
- Rechercher ou créer un Opérateur Foncier et Immobilier : définir précisément ses missions, lui donner les moyens légaux et financiers d'intervention.
- Conserver au bâti son caractère identitaire tout en l'adaptant aux évolutions de la démographie et des modes de vie.
- Etablir des documents de référence précisant les consignes et les règles à respecter : architecture, matériaux, techniques.
- Par des incitations financières, encourager des opérations globales.
- Mettre en place des systèmes d'aide aux communes pour exercer leur droit de préemption.
- Eviter que la majorité du bâti "échappe" aux locaux : collectivités, acteurs économiques. . .

Construire un Pays solidaire Réussir la solidarité

Un territoire caractérisé par une grande qualité de vie où, cependant, les services ne sont pas accessibles à tous, personnes âgées, handicapées, ou en difficulté sociale et souvent éloignées géographiquement de la ville, "cœur" même de la vie du Pays. Une politique du logement défailante, peu d'actions affichées en direction des jeunes, des collectivités de taille et moyens très divers, la solidarité sera un élément déterminant de la construction du Pays et son devenir...

Constats / Problématiques

Le territoire, où il fait bon vivre, est caractérisé par des disparités importantes dans l'accès aux services.

La grande majorité des communes (75 sur 96 qui constituent le pays ont moins de 1000 habitants).

L'éloignement géographique de Carcassonne où se concentre les activités économiques, commerces, services publics et privés.

Dans le milieu rural, la situation de certains habitants est aggravée par d'autres critères : difficultés personnelles liées à l'âge ; aux handicaps ; à la faiblesse ou l'absence de ressources.

Les problèmes de dépendance des personnes âgées se doublent souvent d'un sentiment de grand isolement. On constate une disparition progressive de commerces de première nécessité et de services marchands et publics.

Actuellement, seuls ses transports collectifs scolaires répondent à la demande. Le réseau interurbain est très peu développé.

Le bâti est perçu comme disposant de caractéristiques intéressantes : 19^{ème} siècle, organisation en bourg. Il est ancien, à 40% construit avant 1950 et mal entretenu.

Les cœurs de village, en particulier, sont en très mauvais état et mal adaptés au mode de vie actuel et aux attentes des populations.

Des opérations de réhabilitation existent mais ne s'inscrivent pas dans la durée ; de plus elles ne concernent pas tout le territoire.

L'accès au Bâti est rendu très difficile, sur le pays, en raison de l'augmentation des prix de vente : l'afflux de populations extérieures : retraités, résidents secondaires...

Le logement est essentiellement individuel. L'offre locative est faible et le parc est mal adapté à l'évolution de la demande : jeunes, personnes âgées, personnes handicapées...

10% du parc de logements est vacant tant sur l'urbain que le rural.

Le territoire souffre d'un cruel manque de logements sociaux : seulement 15% à 20% des demandes peuvent être

satisfaites alors même que 11% de la population sont concernés par les minima sociaux.

Il existe des possibilités de réhabiliter du bâti ancien à usage social, mais de gros problèmes de financement du logement social persistent du fait des évolutions des politiques nationales en la matière.

Les opérateurs sociaux ne peuvent sans les collectivités équilibrer financièrement les programmes.

Les services en direction de la petite enfance ne sont pas adaptés à l'évolution des besoins.

De même, les réponses existantes prennent insuffisamment en compte les besoins des jeunes.

Malgré la présence des Fédérations d'Education Populaire sur le territoire, il y a peu de concertation entre les intervenants auprès des enfants, adolescents. . .

De plus les structures manquent de crédits de fonctionnement trop lourds pour les budgets des plus petites communes.

Le territoire est mal couvert pour l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : haut débit et téléphone portable.

Axes stratégiques

Créer des liens et développer la solidarité pour permettre à chacun de bien vivre sur le territoire

- Lutter contre les exclusions liées à l'âge, le chômage, le handicap, l'éloignement géographique.
- Améliorer les services aux habitants et élargir l'accès aux services.

- Faciliter les déplacements et développer de nouveaux modes de transport. . .
- Réhabiliter du bâti, dans le respect de l'identité et des particularités locales.
- Définir une politique globale de l'Habitat à l'échelle du Pays.
- Répondre aux besoins des populations locales et à venir : évolution démographique et accueil de populations extérieures.
- Développer une politique de baux à réhabilitation.
- Définir une politique de logement social à l'échelle du Pays, tout en mesurant l'impact des évolutions de la politique nationale en la matière.
- Développer une politique d'habitat raisonné sur les écarts et limiter les risques.
- Reconnaître la culture et le sport comme vecteur d'intégration et d'appartenance, concourant à une meilleure qualité de vie, de développement économique et d'emploi : tourisme, loisirs.
- Accompagner et faciliter l'installation de jeunes actifs sur le territoire : accès au logement, aux services, transports, loisirs culturels et sportifs. . .
- Accroître les niveaux de formation, faciliter l'accès à l'emploi.
- Développer l'engagement citoyen.
- Le Pays, espace de réflexion et de mutualisation des énergies et moyens, doit mettre en place une politique concertée

pour la Petite Enfance, l'enfance et la jeunesse, permettant aux jeunes de devenir acteurs à part entière et citoyens du territoire.

■ Rechercher les collaborations et organiser une solidarité entre "ville et campagnes"; entre la communauté d'agglomération et les communautés de communes.

■ Faciliter l'accès à l'information.

Objectifs opérationnels

■ Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, en particulier par la mise en place d'une coordination des divers intervenants sociaux et soignants, dans le cadre de la politique engagée par le Conseil général.

■ Accompagner le démarrage opérationnel d'un Centre Local d'Information et de Coordination à l'échelle du pays.

■ Développer les interventions de la Commission Locale d'Insertion pour un suivi des personnes en difficultés (vie sociale, travail, formation...).

■ Créer des structures d'accueil pour "handicapés lourds".

■ Organiser la solidarité autour des personnes handicapées de plus de 60 ans.

■ Maintenir des services publics et privés de proximité, en encourageant la polyvalence et en recherchant la complémentarité.

■ Organiser des services à l'échelle du pays.

■ Développer l'expérience "Maison de services publics" par la création d'antennes et la mise en commun de moyens financiers et techniques.

■ Travailler à la complémentarité et à la mise en réseau des services de cantine : proximité, coût...

■ Généraliser les livraisons de repas.

■ Expérimenter les formules de covoiturage, de transport à la demande...

■ Améliorer l'accès aux bâtiments publics.

■ Mener des opérations de réhabilitation et/ou de construction de logements adaptés aux personnes âgées, aux personnes handicapées.

■ Planifier en fonction du vieillissement de la population.

■ Engager une OPAH d'envergure à l'échelle du Pays.

■ Mettre en place un opérateur spécialisé ou déléguer des missions à un opérateur existant.

■ Veiller à la circulation des informations : relais auprès des associations de développement par exemple.

■ Mettre en place des opérations d'acquisition par la collectivité.

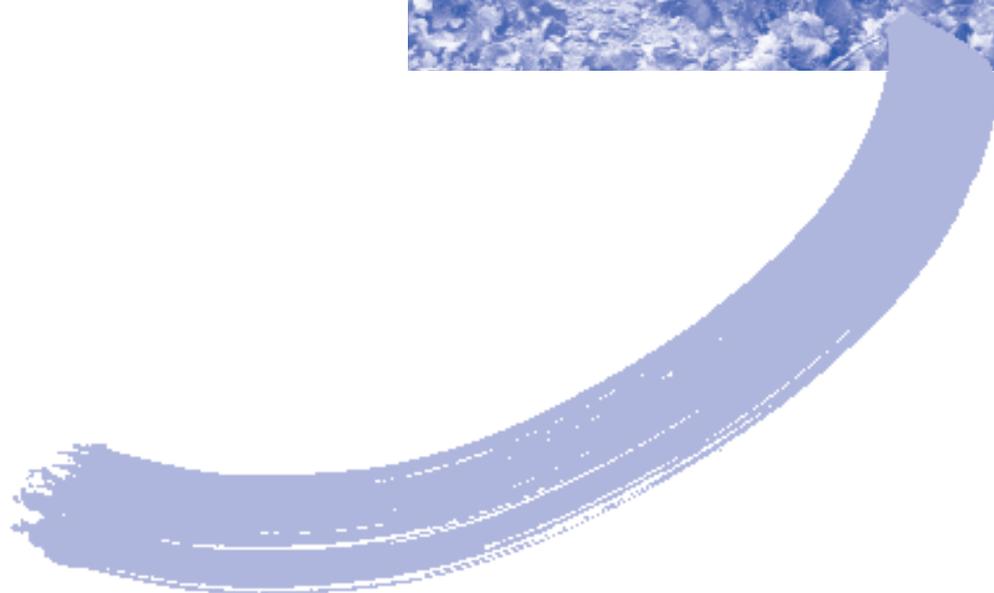
■ Recenser les logements vacants : quantité et état.

■ Connaître le parc : type de logement individuel, collectif, mode de gestion locative.

- Mettre en place des outils d'observation : connaître les besoins, prendre en compte la diversité de la demande et des ressources et observer les parcours résidentiels.
- Développer le dispositif location/sous location.
- Développer les programmes de logements collectifs.
- Créer des logements d'insertion, logements d'urgence.
- Organiser l'information et l'accompagnement de l'ensemble des collectivités pour prendre en compte ce besoin et ainsi répartir les logements sociaux sur l'ensemble du territoire.
- Renforcer les équipements et les réseaux et mettre en place des contrôles.
- Adapter les infrastructures culturelles et sportives existantes, et rechercher la complémentarité si des équipements nouveaux s'avèrent nécessaires.
- Permettre l'accès aux activités culturelles et sportives disponibles à une majorité d'habitants.
- Permettre le développement de pratiques sportives, en particulier d'activités de pleine nature pour favoriser la connaissance des espaces naturels.
- Développer des pistes cyclables, VTT, sentiers forestiers...
- Augmenter l'offre de logements pour les jeunes et les jeunes couples.
- Faciliter les déplacements des jeunes.
- Développer les partenariats avec les milieux professionnels, organiser des manifestations de découverte du tissu économique du territoire, des métiers locaux (visites d'entreprises, rencontre d'artisans, chefs d'entreprise...).
- Accompagner les jeunes dans l'élaboration de projets personnels.
- Permettre aux jeunes de s'investir dans la vie citoyenne, les associer aux travaux et réflexions d'instances : conseil de développement par exemple.
- Inciter les intercommunalités à la mise en place de politiques en direction de l'enfance et la jeunesse.
- Encourager la signature de contrats enfance avec la CAF sur le territoire
- Favoriser la concertation entre les intervenants.
- Mettre en commun des lieux et des compétences pour répondre aux besoins sur l'intégralité du territoire.
- Développer les actions de soutien à la fonction parentale.
- Développer des relais d'assistantes maternelles.
- Informer et sensibiliser des populations concernées.
- Communiquer à l'échelle du pays sur les activités et les services existants.

- Réaliser et diffuser des guides, des annuaires concernant les informations sociales, loisirs... en support papier ou via Internet.

Installation de bornes Internet dans des lieux stratégiques, de grand passage.



ANNEXE 1

L'organisation et la structuration du Conseil de Développement



R a p p e l

L'organisation et la structuration du Conseil de Développement

1- Constat

L'élaboration de la Charte de Développement a donné lieu à une réelle mobilisation des acteurs locaux ; ces derniers se sont impliqués dans les différentes commissions thématiques. Après 6 mois de réunions et de confrontations, il convient maintenant de finaliser la Charte de Développement du Pays Carcassonnais et d'organiser la poursuite des actions pour faire vivre cette initiative de démocratie participative .

L'organisation actuelle se caractérise par :

- L'Association pour l'Emergence du Pays Carcassonnais, composé d'un conseil d'administration et d'un bureau, dont l'objet est d'initier les diagnostics, l'animation locale pour donner lieu à la création du Pays Carcassonnais. Elle est composée d'élus des communes, des communautés de communes, des chambres consulaires, et de représentants d'associations. Son périmètre est celui du périmètre d'étude du pays Carcassonnais.
- Les membres des 6 commissions thématiques ont réalisé un véritable état des lieux de leur territoire, ont posé les problématiques et les enjeux pour déterminer enfin les axes de développement.

2- Proposition

Le séminaire du 28 juin 2003 a mobilisé une centaine de personnes et a permis de prévalider les axes de développement du Pays Carcassonnais.

Le Conseil de Développement a été créé en décembre 2003. Il s'est structuré autour de l'Association pour l'Emergence du Pays Carcassonnais de façon à pérenniser la mobilisation citoyenne qui s'est manifestée dans la première partie de la mise en œuvre du Pays .

Le rôle du Conseil de Développement consiste à devenir une force de proposition pour faire émerger des projets, suivre les actions issues de la Charte de Développement et assurer l'évaluation du dispositif général.

L'organisation du Conseil de Développement s'articule autour de trois commissions correspondant aux axes de développement.

Les membres des commissions seront invités à s'inscrire officiellement dans les différentes commissions en adhérant à l'association en tant que membre bienfaiteur.

3- Plan d'action

1/ Préparer la modification des statuts de l'Association pour l'Emergence du Pays Carcassonnais au niveau :

- de l'objet, pour assurer le suivi et l'évaluation de la charte de développement de la composition, en rajoutant un collège des membres bienfaiteurs :
Les membres bienfaiteurs composent les trois commissions de l'association; ils n'ont pas le pouvoir de voter pour élire le Conseil d'administration.

2/ Réunir le bureau de l'association pour :

- valider les modifications statutaires et fixer la date de l'assemblée générale extraordinaire.
- Fixer la date de réunion du Conseil de Développement officieux chargé d'approuver la charte de développement.

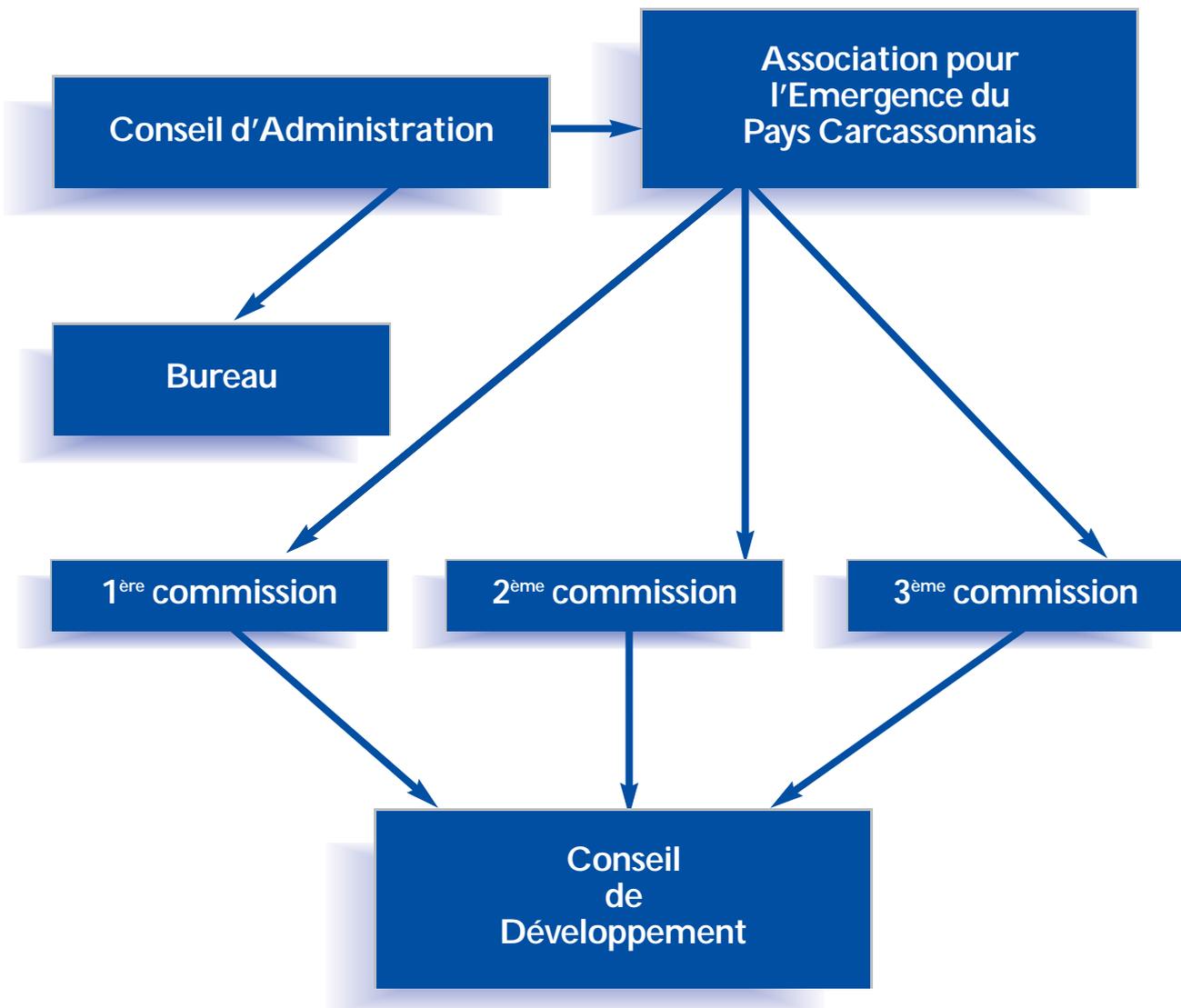
3/ Réunir l'assemblée générale extraordinaire pour :

- valider la charte de développement.
- acter la transformation des statuts de l'association.

4/ Réunir le Conseil de Développement pour valider la charte de développement et l'organisation du conseil de développement.

NB : Conformément à ce plan d'action, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'A.E.P.C du 23 octobre et la première réunion du Conseil de Développement du Pays Carcassonnais du 04 décembre dernier ont validé le projet de Charte de Développement ainsi que les modalités d'organisation de ce conseil.

4- Schéma d'organisation



ANNEXE II

Créer des synergies internes au pays entre le rural et l'urbain



Créer des synergies internes au pays entre le rural et l'urbain

Des programmes d'actions et des projets sont, d'ores et déjà, en cours de déroulement ou d'élaboration sur le territoire, engagés et animés par la communauté d'agglomération, les communautés de communes et les associations de développement.

Ce document de travail n'est pas exhaustif et pourra être complété ou modifié

Territoire acteur	Améliorer la vie quotidienne	Préserver les ressources naturelles et paysagères en vue d'une meilleure gestion de l'environnement	Elaborer une stratégie cohérente de développement touristique	Gérer l'espace, le foncier bâti et non bâti	Réussir les partenariats entre les différents secteurs d'activités économiques
Canton du Haut Cabardès Communauté de Communes du Haut Cabardès	<ul style="list-style-type: none"> - maison des Services Publics itinérants, - Point Info Jeunes, - CEL, - travail avec les ados (association), - journal local d'information "Saoutorocs", - Asso MCC, - festival Jazz, - Revitalisation commerces ruraux (CCI), 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place tri sélectif et projet déchetterie, - étude paysage et aménagement du bassin minier de Salsigne, - Syndicat de rivière Orbiel, Trapel, Clamoux, - aménagements berges Orbiel, Trapel Clamoux, - réhabilitation environnementale du site Lacombe du Sault (ADEME), - gestion déchets des petites entreprises (Chambre des Métiers), 	<ul style="list-style-type: none"> - 30 sentiers de randonnée balisés et topoguide, - projet de gîte intercommunal, appui au Syndicat d'initiative Intercommunal, - mise en place animations et doc de promotion, - participation au Programme coordonné " Montagne Noire Cabardès ", - Etude de reconversion site de Salsigne (CCI), 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Local Habitat, - revalorisation oliveraies (Les Ilhes, projet au Mas Cabardès), - projet charte paysage, habitat cadre de vie, - PLAC Lastours/Villanière, - accompagnement des artisans du patrimoine (Chambre de Métiers), 	<ul style="list-style-type: none"> - étude CCI commerces de proximité, - appui GIE Montagne Noire Cabardès, - multi services en projet au Mas Cabardès, - projet ZAC Salsigne, - Ferme en Ferme, - aide financière aux entreprises (ORAC) - modernisation commerces et artisanat (Chambre de Métiers, CCI),



Territoire acteur	Améliorer la vie quotidienne	Préserver les ressources naturelles et paysagères en vue d'une meilleure gestion de l'environnement	Elaborer une stratégie cohérente de développement touristique	Gérer l'espace, le foncier bâti et non bâti	Réussir les partenariats entre les différents secteurs d'activités économiques
<p>Canton de SAISSAC</p> <p>Communauté de Communes du Cabardès en montagne Noire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association de développement, - Syndicat d'initiative de Saissac, - SIVOM du Cabardès, - SIVU de la crèche intercommunale de la Montagne Noire, - Association culturelle intercommunale l'Eau Vive, 	<ul style="list-style-type: none"> - personnes âgées (maison de retraite, services à domicile) . . . , - Contrat Educatif Local, - CLSH intercommunal, - Ateliers activités culturelles, - Club Omnisports, piscine, - crèche intercommunale en cours à Cuxac, - Programmation culturelle intercommunale, expositions, spectacles en projet sur Saissac, - Projet équipement culturel à vocation intercommunale, - Projet espace sportif à vocation intercommunale, - Projet d'un établissement public de coopération culturelle, 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude Schéma de mise en valeur touristique des éléments liés à l'eau comprenant un diagnostic sur l'eau potable, l'assainissement, l'aménagement des rivières . . . , - Actions de sensibilisation au "patrimoine lié à l'eau", écoles, sentiers, sorties guidées, - gestion déchets des petites entreprises, 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude avec comité interrégional pour la valorisation des sources du Canal du Midi (projet de musée éclaté), - Sentiers de randonnée thématique "les chemins de l'eau", - Projet de circuit et programme signalétique autour de l'eau, - Le château de Saissac (site pôle du Pays Cathare, projets de valorisation touristique), - Participation programme coordonné "Montagne Noire Cabardès". 	<ul style="list-style-type: none"> - OPAH en cours, - Projet étude globale aménagement cœur de village, - accompagnement des artisans du patrimoine, 	<ul style="list-style-type: none"> - appui technique GIE Montagne Noire Cabardès, - ateliers relais artisans, - aide financière aux entreprises (ORAC),



Territoire acteur	Améliorer la vie quotidienne	Préserver les ressources naturelles et paysagères en vue d'une meilleure gestion de l'environnement	Elaborer une stratégie cohérente de développement touristique	Gérer l'espace, le foncier bâti et non bâti	Réussir les partenariats entre les différents secteurs d'activités économiques
<p>Canton d'ALZONNE</p> <p>- Communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi,</p> <p>- Association de développement A.V.E.C.,</p> <p>- Foyer d'Education Populaire d'Alzonne,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat enfance, - RAM, - Contrat Temps Libre, - association " Junior association ", - personnes âgées (SIVOM du Cabardès), - réseau diffusion de spectacles " Arc en Ciel ", - projet espace sportif et loisirs d'intérêt communautaire, - projet équipement culturel, 	<ul style="list-style-type: none"> - charte paysages, habitat et cadre de vie dans PADD intercommunal, - prévention risques, accès rivières, - récupération des déchets phyto. de l'agriculture, - gestion déchets des petites entreprises, 	<ul style="list-style-type: none"> - participation au programme coordonné " Montagne Noire Cabardès ", - Office de Tourisme Intercommunal, - 1 site pôle du Pays Cathare, - sentiers de randonnée, - modernisation hôtellerie, 	<ul style="list-style-type: none"> - fin OPAH 2003, - aménagement site de loisirs de Raissac, - PADD intercommunal, - 5 PLU en projet et 4 cartes communales, - PLAC avec en plus Caux, Pezens et Pennautier, - accompagnement des artisans du patrimoine, 	<ul style="list-style-type: none"> - étude ZAC Moussoulens, - projet atelier, - relais produits du terroir Villesèquelande, - réflexion installation haut débit, - aide financière aux entreprises (ORAC),



Territoire acteur	Améliorer la vie quotidienne	Préserver les ressources naturelles et paysagères en vue d'une meilleure gestion de l'environnement	Elaborer une stratégie cohérente de développement touristique	Gérer l'espace, le foncier bâti et non bâti	Réussir les partenariats entre les différents secteurs d'activités économiques
<p>Canton de PEYRIAC</p> <p>- Communauté de Communes du Haut Minervois</p> <p>Association de développement " Le Chaudron Minervois "</p> <p>- Syndicat "Le Cru Minervois",</p> <p>- SIAJ,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CLSH intercommunal, - guide pratique, annuaire et calendrier des festivités, - atelier d'écriture itinérant en projet, - services aux personnes âgées (aides ménagères et assistantes de vie), - projet de crèche intercommunale, contrat enfance et contrat temps libre, - projet d'animation avec les associations culturelles, 	<ul style="list-style-type: none"> - réflexion éoliennes, - Réhabilitation des décharges communales, - création de déchetteries intercommunales, - gestion déchets des petites entreprises, 	<ul style="list-style-type: none"> - étude halte nautique de La Redorte, - 15 sentiers de randonnée, - Plan cantonal de randonnée et création d'un sentier intercommunal "le chemin vert", - participation aux programmes coordonnés " Montagne Noire Cabardés " et " Minervois ", - recensement du patrimoine bâti, paysager et intellectuel ", - réflexion autour du marbre, - 1 site pôle du Pays Cathare, - Projet d'un office de tourisme intercommunal, - Modernisation hôtellerie, 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de PADD intercommunal et de SCOT, - Groupement d'intérêt public autour de l'habitat, - accompagnement des artisans du patrimoine, 	<ul style="list-style-type: none"> - installation d'un atelier de réparations de bateaux à Azille, - recensement des zones artisanales en projet, - aide financière aux entreprises (ORAC), - Réflexion sur l'installation du haut débit,



Territoire acteur	Améliorer la vie quotidienne	Préserver les ressources naturelles et paysagères en vue d'une meilleure gestion de l'environnement	Elaborer une stratégie cohérente de développement touristique	Gérer l'espace, le foncier bâti et non bâti	Réussir les partenariats entre les différents secteurs d'activités économiques
<p>Canton de CAPENDU</p> <p>- Communauté de Communes du Piémont d'Alaric</p>	<ul style="list-style-type: none"> - personnes âgées (maison de retraite, services à domicile, services soins infirmiers à domicile, CIAS), - CLSH, - crèche halte garderie à Floure, - Contrat Educatif Local, - contrat LASER, - réseau de diffusion culturelle " Cric et Crac ", - personnels culture professionnels, - foyer théâtre à Douzens, 	<ul style="list-style-type: none"> - équipe de 4 personnes au service des communes pour petits travaux d'entretien à caractère environnemental suite à un programme d'insertion, - gestion déchets des petites entreprises, 	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement du massif de l'Alaric (4 sentiers de randonnée, 5 circuits de découverte à vélo), - site multimédia destiné à la promotion des produits touristiques, économiques, culturels et éducatifs, 	<ul style="list-style-type: none"> - OPAH, - Programme Local de L'Habitat, - opération Façades, - programme d'intérêt général, - accompagnement des artisans du patrimoine, 	<ul style="list-style-type: none"> - zone d'intérêt communautaire à Rustiques, - Multiple rural à Badens, - maison des produits du terroir à Capendu sur RN 113, - aide financière aux entreprises (ORAC), - Maison de l'Aude (ASF),



Territoire acteur	Améliorer la vie quotidienne	Préserver les ressources naturelles et paysagères en vue d'une meilleure gestion de l'environnement	Elaborer une stratégie cohérente de développement touristique	Gérer l'espace, le foncier bâti et non bâti	Réussir les partenariats entre les différents secteurs d'activités économiques
<p>Canton de CONQUES</p> <p>- Communauté de Communes du Minervois au Cabardès</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association de développement, - Francas, - Arep (Faol), - Ecole de musique du Cabardès en Minervois, - Caves coopératives, 	<ul style="list-style-type: none"> - personnes âgées (SIVOM du Cabardès) : projet de création d'une maison de retraite, - 1 CLM, - 1 contrat enfance, - 2 CLSH, - 2 contrats temps libre, - 2 clubs ados, - projet RAM, - école de musique associative (projet établissement public de coopération culturelle), - associations dynamiques : foyer laïque (Capitelles), GRAPH, école du Cirque, Centre Chorégraphique, - Etude distribution non sédentaire, 	<ul style="list-style-type: none"> - syndicat de rivières Clamoux, Orbiel, Trapel, - schéma aménagement paysager Salsigne, Limousis, Sallèles et Lastours, - gestion déchets des petites entreprises, 	<ul style="list-style-type: none"> - participation aux programmes coordonnés "Montagne Noire Cabardès" et "Minervois", - Modernisation hôtellerie, - sentiers de randonnée pédestre et VTT, 	<ul style="list-style-type: none"> - projet de PADD intercantonal, - OPAH, - accompagnement des artisans du patrimoine, 	<ul style="list-style-type: none"> - action " Cristal de Grotte " avec coopérative Conques-Villalier et grotte de Limousis, - aide financière aux entreprises (ORAC), - Etude économique (CCI), - projet de création d'une zone d'activité intercommunale,

Communauté d'Agglomération du Carcassonnais

Territoire acteur	Améliorer la vie quotidienne	Préserver les ressources naturelles et paysagères en vue d'une meilleure gestion de l'environnement	Elaborer une stratégie cohérente de développement touristique	Gérer l'espace, le foncier bâti et non bâti	Réussir les partenariats entre les différents secteurs d'activités économiques
<p>Communauté d'Agglomération du Carcassonnais</p>	<ul style="list-style-type: none"> - évolution des transports urbains (renouvellement des matériels et aménagements pour extension du réseau), - construction de la médiathèque, - musée archéologique de Cavanac, - regroupement des écoles d'art (arts plastiques, dessin, danse, écoles de musique, conservatoire), - piscine du lac de la Cavayère, - création d'un pôle de santé (déplacement/reconstruction de l'hôpital, établissements privés de rééducation/réadaptation, de radiologie, maison de retraite, institut français du sang), - création du CIAS (priorités : maintien à domicile personnes âgées et politique petite enfance / jeunesse), 	<ul style="list-style-type: none"> - étude de l'état des lieux sur l'assainissement, - construction d'une nouvelle station d'épuration (120 000 Hab.), - création d'une unité de compostage (8000 t/an), - création de 3 déchetteries, - aménagements centre de tri, - réalisation de bassins de rétention d'eau pluviale et restauration des cours d'eau (Palajanel, Fount Guillem, Toron), - aménagements des berges de l'Aude (prévention des inondations), 	<ul style="list-style-type: none"> - Opération Grand Site (création d'un centre d'accueil 1400 m2, vitrine / promotion du territoire), - construction d'un Palais des Congrès (350 personnes), - création d'un espace culturel et ludique type " Arènes " (9000 places), - création d'un Parc des Expositions, - création circuits pédestres, pistes équestres, cyclables, - création pistes de randonnée : voie verte le long du Canal du Midi (11.6 Kms), - aménagements de quais pour visites de sites remarquables, - aménagements des berges de l'Aude, - soutien à la création d'hébergements (gîtes ruraux, chambres d'hôtes), - aménagements Camping de la Cité, - édition d'un guide touristique (brochure globale de promotion de toutes les richesses du Pays carcassonnais), - " route des vins " (guide de découverte gastronomique et viticole), 	<ul style="list-style-type: none"> - Opération Grand Site (réorganisation des stationnements autour de la Cité, préservation de l'environnement et du paysage), - gare routière, - réouverture des gares de Trèbes et Pezens, - travaux d'extension de l'aéroport de Salvaza et d'aménagements de l'aérogare, - extension et aménagements des dessertes des zones d'activités existantes (Salvaza, la Bourriette, de Moreau, le Pont Rouge..), - requalifications des zones conformément à une charte de "qualité environnementale", - création du parc d'activités de Béragne(80Ha), - travaux d'aménagements/infrastructures et amélioration de dessertes routières (déviation de Trèbes, giratoire de Pennautier, carrefour de la Madeleine, divers sur RD 118 vers Quillan), -SCOT, - OPAH intercommunale (réhabilitation, revitalisation des cœurs de village, programme de logements sociaux..), - aménagement du port de Carcassonne, 	<ul style="list-style-type: none"> - création du pôle agricole et viticole regroupant chambres consulaires, Institut du Vin, laboratoires. ... , - " Vigne École " (promotion des métiers du vin, organisation de manifestations), - " Maison du vin de la Cité " (promotion des produits du terroir), - création d'un Parc des Expositions, - pépinière d'entreprises (mise en place réseau avec universités et centre de recherches pour développer activités innovantes dans les biotechnologies, les NTIC..), - développer les ateliers-relais, - ORAC, - étude / redynamisation commerciale des cœurs de village (maintien et création de commerces de proximité), - mise en place d'un schéma d'urbanisme commercial, - travaux d'extension IUT, - création de nouvelles licences professionnelles "gestion des espaces sensibles et protégés", - création d'un nouveau département IUT "tourisme, agro-alimentaire", - création d'une "Maison de l'étudiant" (regroupement de services hors hébergement), - création d'un Centre Professionnel (centre de formation inter-consulaire, adaptation aux besoins des entreprises locales, formation à distance...), - développement du Centre d'études cathares existant (site internet, centre de ressources, librairie, banque de données...).

C o n c e p t i o n g r a p h i q u e :
C Comm'ça / Lézignan-Corbières : 04 68 27 29 70
C r é d i t p h o t o g r a p h i q u e :
P. Calmette Vaissière / C. Pinol
J.P. Sarret CDPCA Lespinassiere
Impression : Mavit Sival / Carcassonne : 04 68 47 75 54
Dépot légal : 1^{er} trimestre 2004